

**Répétition en vue de l'Assemblée Générale**  
**Accueillir et Partager**  
**17 novembre 2020**  
*Réunion par « pont-audio »*

*Présents : Marie Christine, Claude, Christine, Geneviève, Bernard, Bertrand, Bruno, Dominique Réhault, Henri, Jacques, Louis, Patrick, Vincent Mahé, Vincent Massart. (Nous célébrons l'anniversaire de Bernard...)*

Rappel : Il ne s'agit pas ce soir d'une assemblée générale laquelle nécessite une convocation en bonne et due forme, ce qui est impossible en période de confinement. Cette assemblée générale ordinaire aura lieu en mode déconfiné dès que la situation sanitaire le permettra.

Nous accueillons Dominique Rehault qui a accepté de prendre la suite de Louis pour la comptabilité. Compte tenu de la crise sanitaire et de la rencontre nécessaire entre Louis et Dominique, la passation des pouvoirs sur la comptabilité attendra sans doute début janvier. Merci Dominique ! Un grand merci aussi à Louis pour plus de dix ans (12 ?) de comptabilité précise et un suivi assidu des remboursements des prêts !

La rencontre commence par une prière préparée par Bruno avec un beau texte de méditation : « La croix de nos limites » par Michel Quoist.

**1. RAPPORT MORAL par la présidente**

(Marie Christine James)

Tout d'abord un rappel des engagements de l'association :

*L'association s'engage, sur la base de ses moyens financiers, matériels et humains, à aider les personnes dans la détresse, qu'elle soit physique ou morale, sans exclusive de nationalité, d'opinion politique ou religieuse.*

1. *En informant ces personnes des aides sociales dont elles peuvent bénéficier.*
2. *En apportant une aide financière ou matérielle à des personnes en grande difficulté sociale.*
3. *En facilitant l'hébergement en situation d'urgence des personnes fragiles lorsque les conditions climatiques l'exigent et que les services sociaux sont dépassés.*
4. *En accompagnant l'insertion de ceux qui en ont besoin*

C'est en tâchant de respecter cet engagement que nous avons œuvré cette année, et voilà ce que l'on peut retenir de cette période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020

Nous nous sommes réunis 10 fois, c'est à dire autant de fois que les années précédentes malgré les périodes de confinement, utilisant, lorsque nécessaire, les conférences téléphoniques pour pouvoir maintenir le lien.

Ce lien entre les 13 membres actuels du conseil d'administration\*, auxquels nous ajoutons 3 membres invités, est essentiel à la vie de l'association : il nous permet de nous recentrer sur notre mission, d'en voir de possibles prolongements, de discuter de nos modes de fonctionnement...mais aussi de prendre des nouvelles de chacun, d'écouter les interrogations, les critiques, les propositions.

Ces rencontres débutent par un temps de prière à Dieu, temps préparé à tour de rôle par ceux qui le souhaitent, nous plaçant sous le regard de Celui au nom duquel nous agissons.

Nous ne perdons pas de vue que notre association est l'émanation de la communauté paroissiale de Saint-Augustin et nous avons poursuivi les rendez-vous annuels habituels avec elle : la préparation et la participation active aux célébrations du 1<sup>er</sup> WE de décembre, et celles du Vendredi-Saint.

Nous pouvons souligner que cet office de la Passion a été le 1<sup>er</sup> moment de partage par pont téléphonique proposé à l'ensemble des membres de la paroisse, et qu'ensuite ce mode de moments de prière s'est renouvelé le dimanche pendant le temps du confinement du printemps, puis de nouveau depuis la Toussaint.

Pour vivre davantage en communauté, mieux repérer les besoins, nous avons souhaité rencontrer les membres du groupe Présence ; avec eux se met en place depuis quelques semaines un groupe chargé de repérer les personnes exclues de l'utilisation du numérique et bien décidé à trouver des solutions à cette exclusion et l'isolement qu'elle majore.

Toutes les activités habituelles ont été poursuivies au long de cette année

**L'activité de brassage de meubles** : autour de Claude, Henri et Patrick, 9 ou 10 bénévoles offrent leur aide chaque lundi

**La distribution des bons alimentaires**, (le plus souvent 2 bons de 30.00 euros) activité qui s'est poursuivie toute l'année y compris pendant les périodes de confinement

**Les prêts bancaires**, il y a eu une baisse des demandes en début d'année mais un courrier de Bruno à destination des assistantes sociales des CDAS nous a rappelé à leur souvenir et les demandes reviennent

**Les hébergements d'urgence**, toujours un besoin énorme, interrompu pendant la période de confinement au printemps du fait de fermeture des CDAS au public  
Malgré tout nous avons répondu autant de fois qu'en 2017-2018

Mais aussi **l'accompagnement de familles** irakienne, syrienne, albanaise, et depuis décembre l'accompagnement d'une jeune femme cote d'ivoirienne et de son fils de 2 ans. En lien avec Habitat et Humanisme, et un collectif d'amis.

(Je ne détaille pas le bilan de ces activités : il sera fait par chaque groupe)

Le dimanche 8 décembre 2019, après la célébration eucharistique, le repas annuel invitant adhérents, amis aidants et aidés a pu se tenir dans les 2 salles de Saint-Augustin : 120 personnes ont partagé ce repas. Ce moment fort et chaleureux est très apprécié par tous, et un moment important pour l'association ; malheureusement nous ne le vivrons pas en décembre prochain du fait de la situation sanitaire. Nous réfléchissons à un geste qui pourrait être fait en fin d'année envers ceux que nous aurions dû rencontrer à cette occasion.

Pour que toutes ces activités se poursuivent, il a fallu l'engagement de chacun des membres du bureau, des personnes invitées, mais aussi de tous les bénévoles qui travaillent à l'activité « meubles » :

Merci à chacun de vous pour votre fidélité, votre énergie, vos encouragements et votre amitié.

Cette année aura vu un changement de présidence, Christine Massart ayant souhaité quitter cette fonction qu'elle a occupé pendant 10 ans avec beaucoup d'énergie et de conviction

J'ai accepté de prendre la suite, un peu effrayée et très émue de votre confiance.

Dans cet ordre d'idée, Louis Rossignol demande à arrêter ses fonctions de trésorier et nous avons sollicité un membre de la communauté paroissiale : Dominique Rehault

Nous accueillons aussi depuis quelques mois Vincent Mahé

Roland-Paul Savadogo, curé in-solidum de la paroisse, est tenu informé de nos activités.

## 2. RAPPORT FINANCIER d'octobre 2019 à septembre 2020 (Louis)

### ➤ Les charges

#### ➔ Les prêts

##### a) Financements accordés

Au cours de la période 2019/2020, nous avons réalisé huit dossiers de prêts remboursables pour un montant de 3481 € (soit une moyenne de 485 €).

Ces prêts sans intérêts sont accordés sur demande des services sociaux.

Pour mémoire :

en 2019,29 dossiers pour 11 145 € ;

en 2018,29 dossiers pour 13 595 € ;

en 2017,27 dossiers pour 12 712 €

en 2016,24 dossiers pour 10 330 €.

##### b) remboursement :

Sur la période, 127 dossiers emprunteurs ont été suivis. Globalement 40 personnes ont effectué des remboursements pour 8736 € dont 24 emprunteurs ont soldé leurs dettes. Parmi les huit dossiers de l'année, nous avons encaissé 1883 €.

Huit dossiers ont été soldés en pertes irrécouvrables pour 1376 €. Ceci était déjà provisionné pour 1195 € (soit une perte complémentaire de 181 €). Il reste en compte 51 dossiers pour 16 826 €. Parmi ces dossiers, 39 sont provisionnés en pertes ou risques éventuels pour 13 304 €.

Remboursement des prêts et pour certains donateurs, chaque mois, Louis aimé pour le six ou le 10 du mois, environ 40 prélèvements. On constate divers impayés sur les prêts pour divers motifs : refus à l'initiative du débiteur, opposition, provision insuffisante, ou même compte soldé ou fermé. Pour remboursement prévu en l'espèce, on note très peu de paiement, proche de 0 %. Les difficultés de suivi sont importantes : divers emprunteurs changent de téléphone, ou celui-ci n'est plus en service, ou changent d'adresse, ou sortent des CADA, sortent de la Croix-Rouge, où sont expulsés ! Toutefois, pour certains, c'est de la mauvaise foi ou de la négligence volontaire.

#### ➔ Les hébergements

Cette activité est très importante pour les femmes seules, femmes avec enfants, couple étranger avec enfants. Cette activité est assurée sur la demande des services sociaux, du secours catholique, ou même le CADA en finançant des nuitées d'hôtel, plutôt sur Cesson et chante pi. Pour 46 dossiers traités, nous avons financé 441 nuitées pour un coût de 7843 €.

Pour mémoire :

en 2019,860 nuitées pour 13 767 €

en 2018,417 nuitées pour 7320 €

en 2017:484 nuitées, pour 8693 €.

#### ➔ Accueil des familles

Nous suivons plus particulièrement deux familles, pour logement avec « habitat et humanisme »

- une famille albanaise, initialement logée au centre de la Hublais à Cesson Sévigné, puis transféré à Vezin-Montigné. La charge d'hébergement et de 3858 €, couverte en grande partie par les dons dédiés.
- Une femme ivoirienne avec un enfant, logée en appartement à Cesson de Sévigné. La charge d'hébergement 2860 € et entièrement financé par des versements dédiés venant de nouveaux donateurs.

### → Les autres charges

#### Les secours en nature, bons supers U

Dons de bons de 30 € à utiliser au super U rue de Fougères, suivant une convention.

Sur l'année, 59 bons, soit un coût de 1773 €.

Pour mémoire :

en 2019:56 bon pour 1675 €

en 2018:38 bons pour 1176 €

#### Les dons divers

Versement de 600 € pour la Ligue des Droits de l'Homme, pour le squat des Veyettes

#### Le repas et animation

Chaque fin d'année, nous organisons un repas réunissant donateurs et personnes aidées. Ce repas préparé par des membres de l'association, assistée de quelques bénévoles pour le service, est revenu à un coût de 442 € + 200 € de légumes...

#### Les provisions

A l'arrêté des comptes, Louis ajuste le risque de perte sur les prêts accordés ou en cours. La provision effectuée sur huit dossiers est établie à 1360 €.

### ➤ **Les produits et recettes**

#### 1) Donateurs et bienfaiteurs

Reconnue en tant qu'association « d'assistance et aide aux personnes en difficulté » les versements reçus ouvrent droit à une réduction d'impôt suivant notre attestation fiscale. Sur la période 2019/2020, nous avons reçu des versements de 110 donateurs et bienfaiteurs dont 15 donateurs ciblés pour un montant global de 23 550 €.

À noter le don exceptionnel reçu à l'occasion du décès de notre fondateur Paul Henry, pour une somme d'environ 1000 €

Pour mémoire :

En 2019, avec 90 donateurs, nous avons reçu 21 117 €

En 2018,90 donateurs pour 23 253 €

#### 2)Participation de la famille albanaise

Depuis mai 2020, compte tenu de l'emploi occupé par Monsieur, cette famille nous verse chaque mois 280 € soit 1400 € pour participation au loyer de leur maison à Vezin-Montigné.

#### 3)Participation d'Hélène

Parmi les 110 donateurs, 15 donateurs nouveaux ont participé pour la location et l'installation de cette femme avec son fils à Cesson Sévigné. Ayant reçu 3590 €, j'ai constaté en « produits d'avance » une

somme de 1730 € qui couvrira une partie des loyers avenir après le 30 septembre 2020, soit un encaissement 3590 € - loyer payé 1860 €

#### 4) Remboursements sur les prêts

Sur la période, 40 bénéficiaires ont effectué des remboursements pour un montant de 8736 € dont 24 ont totalement soldé leurs comptes.

Pour mémoire :

en 2019, 57 remboursements pour 11 331 €

en 2018, 51 remboursements pour 8960 €

#### 5) Divers

Louis a réclamé suffisamment longuement et efficacement auprès de la mairie de Rennes qui nous rembourse la taxe d'habitations des garages, pour les années 2017 et 2018 soit 447 €, et désormais nous sommes exonérés de cette taxe (Bravo Louis !)

➤ **Résultat final de la période 2019/2020 : bénéfice + 2051 € !**

Pour mémoire :

2019 : déficit de 11 789 €

Diminution des charges liées à l'aide aux personnes par rapport à 2019, d'environ 10 000 € (hébergement et famille syrienne)

Rappel :

Les dons peuvent désormais être réalisés en ligne sur le site d'accueillir et partager via "HELLO-ASSO".

**Voir les tableaux de comptabilité en annexe.**

### **3. Activité Meubles entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2020**

#### Enlèvements et livraisons à quasi-égalité

103 (121) enlèvements chez 73 (103) donateurs que je classerais comme classique et 16 personnes qui nous ont rendu ou donné des meubles que nous leur avons donnés (ceux qui apparaissent R/D dans le fichier). La part des retours de meubles est en très nette augmentation (22 opérations contre 16 l'an dernier) sur les 103.

Baisse d'activité avec le confinement (qu'on ne retrouve pas au deuxième !)

2 appartements vidés suite au décès du locataire Archipel. Projet de convention avec Archipel toujours pas concrétisé.

115 (152) livraisons pour 87 (106) bénéficiaires qui nous ont été adressés par :

CADA Coallia, St Benoît Labre	CDAS	Réseau Louis Guilloux et CHGR	SEA 35 et CHRS 56	Associations (Bienvenue, Secours catholique, Collectifs du 6, St-Au)	Divers (Voisinage, fils d'ancienne « cliente », Alfadi, autres
-------------------------------------	------	-------------------------------------	----------------------	---	---

					structures sociales)
24	24	4	11	19	5

Une livraison de meubles pour le squat des Veyettes après l'opération couvertures pour le camping des Gayeulles.

Les équipiers sont au rendez-vous :

Henri, Patrick, Jean-Claude Seurre, Philippe Tribout, Denize, Franck et 3 nouvelles recrues : Claude Gallacier, Didier Lacour, Jean-François Leclercq.

Nazar ne vient plus, Pierre non plus puisqu'il travaille. Hadi a également trouvé du travail et Hady a entamé une terminale au lycée Ozanam. Nous avons embauché Franck à la sortie du confinement qui avait aidé au déménagement d'un client du CHGR. Costaud et diplomate, il fait bien l'affaire.

Je rêve toujours de pouvoir décrocher par moment de la réception des offres et des demandes. Mais c'est encore un rêve.

**4. Les prêts (Présentation par Bruno et Bernard)**

Entre le 7 septembre 2019 et le 3 mars 2020 il y a eu 8 prêts pour un montant total de 3480,99 €, pour des motifs classiques (notamment frais de cantine scolaire, frais de passeport, timbre fiscal, reste à charge sur soins dentaires, frais de logement durant une formation etc.). Ensuite, plus aucun prêt jusqu'au ... 14 octobre 2020. A titre de comparaison, en 2018-19, 26 prêts avaient été consentis pour un montant total de 9 273, 09 euros (en 2018 : 29 dossiers pour 13 595 € ; en 2017 : 27 dossiers pour 12 712 € et en 2016 : 24 dossiers pour 10 330 €).

La chute est brutale et inattendue. Les raisons sont difficiles à cerner : peut-être y-avait-il fin 2019-début 2020 assez d'argent dans les caisses de l'État et des collectivités publiques pour se passer temporairement de l'aide des associations comme la nôtre ? « Turn-over » dans les CDAS, avec de nouvelles assistantes sociales qui ne connaissent pas Accueillir et Partager ? Au fil du temps les assistantes plus anciennes n'ont-elles pas perdu de vue notre action ? Effet du premier confinement avec – à la différence du deuxième – la fermeture des services publics, notamment des centres d'action sociale ? Sans doute un peu tout cela à la fois.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé, lors de la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2020, d'envoyer aux assistantes sociales dont nous avons les coordonnées un mail pour tenter de relancer l'activité prêt. Le message a été adressé le 23 septembre 2020. Tout en restant prudent, il semble que cela ait eu un effet positif :

- D'une part, un assistant social et une assistante sociale, qui n'étaient pas dans la liste des destinataires du mail précité mais qui en ont eu connaissance, ont pris contact par téléphone afin d'exposer chacun un cas et savoir s'il pouvait faire l'objet d'une demande de prêt (ce à quoi il leur aura été répondu favorablement). C'est donc la preuve que le message a été diffusé à l'intérieur des CDAS, comme nous le souhaitions.
- D'autre part, entre mi-octobre et mi-novembre 2020, cinq demandes de prêt ont été présentées par trois CDAS (2 de Kléber-Centre, 2 des Champs Manceaux, 1 du Blosne) : une à laquelle il a été donné satisfaction autrement, Claude et son équipe ayant pu donner le mobilier dont la personne envisageait l'achat, quatre acceptées (deux prêts pour découvert bancaire, un pour frais de scolarité, un pour un réfrigérateur).

Reste à savoir s'il s'agit d'un feu de paille ou d'une véritable reprise. Il est trop tôt pour le dire.

Deux situations exposées par Bernard :

- Madame X, originaire du Cameroun, est arrivée en France en 2006. Elle est mère de deux garçons de 12 et 8 ans qu'elle élève apparemment seule. Elle a tenu à les scolariser dans des écoles catholiques pour, dit-elle, leur donner un « enseignement digne ». De confession protestante, elle les a fait baptiser dans la religion catholique qui est celle de leur père et pour satisfaire le vœu très cher du grand-père paternel. « Nous avons le même Dieu », précise-t-elle. Elle souffre depuis quelques années d'une pathologie, toujours en traitement, et, pour cette raison, ne peut travailler qu'à mi-temps, comme auxiliaire dans une maison de retraite. Elle éprouve des difficultés à payer les frais inhérents à la scolarisation de ses fils dans le privé, surtout l'aîné au collège, même si l'établissement ne lui fait pas régler les frais de cantine deux jours par semaine. Le prêt de 500 €, que nous lui avons consenti (remboursable en 25 mensualités de 20 euros) est une bouffée d'oxygène permettant de faire face à la moitié des frais annuels de scolarité du collégien, son souhait étant de le laisser dans cette école.
- Madame Y est française, d'origine turque. Elle a obtenu une reconnaissance de travailleuse handicapée. Après avoir exercé dans le commerce, elle est à la recherche d'un autre emploi et essaye de suivre des formations. En attendant, depuis quelques mois elle effectue des missions d'intérim à la Poste. Problème : elle n'a plus droit à l'APL jusqu'en janvier prochain car les ressources prises en compte sont celles de 2018 alors que depuis elles ont beaucoup baissé. Résultat : elle paye un loyer plein, elle creuse son découvert bancaire et a même des difficultés pour se nourrir. Le prêt de 300 euros que nous lui avons consenti (remboursable en 16 mensualités de 18 euros, plus une 17ème de 12 euros) va lui permettre de résorber son découvert. Lors du rendez-vous, deux bons alimentaires de 30 euros chacun lui ont également été remis.

#### **5. Bons alimentaires : « BONS SUPER U » du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020**

(Marie Christine)

Notés sur le cahier : 59 bons de 30.00 € : soit 1773.00 €

A noter : dons de 2 bons de 50.00 € par l'association St Vincent de Paul qui ne sont donc entrés ni dans les dépenses ni dans les gains...

Pendant le confinement du printemps, Claude a continué l'activité en « dépannant » 10 personnes (Bravo Claude !)

#### **6. Bilan des hébergements d'urgence du 01.10.2019 au 30.09.2020**

(Marie Christine et Christine)

Du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020, nous avons répondu à 48 demandes d'hébergements d'urgence, c'est à dire pour le soir même pour des personnes sans autre solution que dormir dans la rue . Ces 48 demandes ont concerné **130** personnes pour lesquelles l'association a financé **177** nuits d'hôtel, correspondant en fait à **441** nuitées car le plus souvent, il y avait au moins 2 personnes par chambre. Le coût de cette activité pour l'année a été de **7843** euros (soit environ 45.00€ par nuit )

#### **SITUATION FAMILIALE des personnes hébergées**

Il s'est agi de :

- 9 femmes seules
- 19 femmes seules avec enfant(s)
- 15 couples avec enfants
- 5 hommes seuls

Parmi les femmes, nous avons rencontré 7 femmes enceintes

#### **LEUR ORIGINE GEOGRAPHIQUE :**

Ces 130 personnes représentent 17 nationalités :

- France métropole : 6 situations, et 2 de Mayotte

- Albanie : 6 situations
- Géorgie : 7 situations
- Russie : 2 situations
- Mongolie : 1 situation
- Continent africain : 23 situations :
- Afrique du Nord (Maroc, Tunisie): 3
- Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal) : 8
- Afrique de l'Est (Somalie, Comores) 4
- Afrique centrale (Congo, Gabon, Cameroun, Angola) 8

**Les demandes nous ont été faites par :**

- Les CDAS de Rennes Métropole à 26 reprises : Cleunay , Villejean, Kléber-centre, Champs-Manceaux, Pacé , Maurepas, Couronne Rennes-Est
- Hôpital-Sud : 10
- CADA : 1
- Secours Catholique : 3
- Secours Populaire : 1
- Bienvenue : 2
- Un Toit c'est Un Droit : 3
- SPIP : 1

**Les hôtels, lieux d'hébergement :**

- Ibis budget Rennes-Cesson : 26 fois
- 1<sup>ère</sup> classe Chantepie : 7 fois
- 1<sup>ère</sup> classe Rennes Cesson : 12 fois
- F1 Chantepie : 2 fois (arrêt de collaboration avec eux)

A propos de ces hôtels, il faut souligner leur bon accueil et leur coopération bienveillante, tant avec nous qu'avec les personnes que nous leur adressons

**En Conclusion :** la demande est toujours là, variée, cosmopolite, venant des 4 coins de Rennes Métropole. Malgré le confinement du printemps pendant lequel nous n'avons pas eu de demande, l'activité d'hébergement d'urgence a été aussi importante qu'en 2017-2018.

Ce tableau n'évoque pas la raison des demandes (que nous ne connaissons pas toujours de façon précise), Malgré tout nous pouvons dire qu'il s'agit souvent d'étrangers en demande d'asile, logés dans un premier temps par des compatriotes mais pour lesquels l'hébergement dans la durée est souvent difficile du fait de l'exiguïté du logement. Cette cohabitation est rendue encore plus difficile quand il y a des bébés ou de jeunes enfants.

Il s'agit aussi souvent de déboutés du droit d'asile qui font des recours et qui doivent pour cela quitter les CADAS ;

Ils ont pu également être logés quelque temps par Bienvenue

Il existe aussi beaucoup de situations liées à des « mises à la porte » soit de conjoints violents, ou d'hébergeurs qui ne peuvent plus assumer pour diverses raisons. (7 situations relèvent de ces cas de mises à la porte ou départ volontaire en raisons de violences familiales ou conjugales)

Témoignage personnel de Christine au sujet des hébergements :

Voici comment nous procédons :

Nous recevons le plus souvent un appel d'un travailleur social d'un CDAS ou d'un Cada ou de l'hôpital sud qui nous demandent à héberger le soir même une personne à la rue non logée par le 115. Le travailleur social nous donne des informations sur la raison pour laquelle la personne n'est pas logée. Nous réservons ensuite une chambre d'hôtel pour 3 à 7 jours maximum en fonction de la situation de la personne et du jour d'appel. Hébergement jusqu'au lundi ou jusqu'au jeudi qui sont les jours où des places se libèrent habituellement au 115.

Nous constatons que, Lorsque ce sont des personnes des pays de l'est (Georgiens, albanais, russes...) il s'agit habituellement de couples avec enfants. Lorsqu'il s'agit de personnes venant d'Afrique, il s'agit souvent de femmes seules avec enfants. La plupart du temps les enfants sont scolarisés ou en crèche.

Quelques exemples :

Nous avons ainsi hébergé quelques nuits une femme sénégalaise enceinte de 8 mois ayant une fille de 7 ans et qui a fui son pays pour éviter l'excision de sa fille. Elle attendait un rendez-vous à la préfecture pour faire sa demande d'asile.

Nous avons hébergé également un comorien avec un récépissé de courte durée l'autorisant à travailler, marié à une femme de Mayotte et dont le bébé de 6 mois est né en métropole. Lui, avait un BTS comptable et travaillait avec un contrat de vente comme indépendant téléphonie

Nous avons aussi logé une jeune femme sortant du centre pénitentiaire qui nous avait été adressé par la référente SPIP en attendant la finalisation de son projet d'intégration dans une structure à Vitré.

Le plus souvent nous n'avons plus de nouvelles ensuite de ces personnes. Il est rare que l'hôtel ait des soucis avec les personnes que nous hébergeons et dans ce cas, il s'agit plutôt de personnes du droit commun. Ainsi un jeune couple devait être logé au début du 1er confinement car ils étaient à la rue alors qu'ils devaient rejoindre Ils exigeaient de la part de l'hôtelier une 2ème chambre et avaient dans leur bagage un sabre. L'hôtelier ayant été agressé verbalement nous a appelé pour nous informer qu'il avait refusé de les héberger. Mais le plus souvent cela se passe bien.

## **7. Accompagnement des familles**

### *Les éléments marquants pour la famille d'Algert B (Jacques)*

- L'installation depuis Novembre 2019 de la famille au domaine de Montigné, à VEZIN le Coquet dans le cadre du renouvellement de la convention tripartite Habitat et Humanisme, Accueillir et Partager et la famille ; contribution à la prise en charge du loyer depuis Avril 2020.
- Le renouvellement de l'APS « enfant malade » en septembre 2020 : la Préfecture d'Ille et Vilaine a renouvelé pour une nouvelle période de 6 mois, l'autorisation de séjour « parents accompagnant un enfant étranger malade » ; l'APS est donc prolongée jusqu'au 19 Avril 2021.
- La scolarisation en Septembre du jeune BENIAMIN en CM2 en milieu ordinaire à l'Ecole Moulin du Comte ; BENIAMIN bénéficie d'un accompagnement par une Auxiliaire de Vie Scolaire ; l'intégration dans cette école s'est parfaitement déroulée ; Le jeune BENIAMIN communique verbalement avec ses camarades, la maitresse, et les intervenants adultes. Le défi constitué par la sortie de l'Ecole spécialisée

Angèle Vannier pour l'entrée dans le milieu inclusif a été tenu avec succès. Le jeune BENIAMIN continue de bénéficier du soutien hebdomadaire du psychologue du CMP de Villejean.

- La rentrée scolaire du jeune BELMONDO, 3 ans, en Maternelle à l'Ecole Moulin du Comte  
- L'engagement professionnel du papa, ALGERT, dans le Bâtiment Travaux Publics, en contrat sans interruption depuis la première délivrance de l'APS en septembre 2019, et en passe d'obtenir un CDI à compter de Novembre 2020 ; l'obtention depuis septembre 2020 d'un CDI à temps partiel (3H/jour sur 4 jours/semaine) pour la maman OLTA dans le nettoyage de bureau.

*Conclusion* : La famille va bien, mais reste suspendue au renouvellement de l'APS, ... procédure de renouvellement à solliciter de nouveau au plus tard 2 mois avant l'échéance du titre, soit dès FEVRIER 2021. Situation qui pèse sur le plan psychologique. La famille n'ayant pas encore 5 ans d'ancienneté ne peut pas en effet, encore espérer obtenir une carte de séjour Vie Privée Vie Familiale.

#### Suivi de la famille d'Eshalom S.(Christine)

C'est la 1<sup>o</sup> famille du Moyen-Orient que nous avons accueilli en 2015.

Ils sont désormais bien installés chez eux à Cesson-Sévigné et désormais très autonome.

Il reste nécessaire de les accompagner administrativement :

- Demande MDPH pour Zuer à renouveler
- Renouveau de la tutelle de Zuer par son père
- Recherche d'un accueil de jour pour Zuer
- Nazar est reconnu handicapé par la MDPH. Trouverait-il un emploi en CAT ?

Nazar ne participe plus au brassage de meubles, sans doute à cause de la crainte de ses parents qu'il n'amène la « bête à picots » à la maison...

Depuis l'arrivée d'Eshalom, on a pu noter l'arrivée de toute une constellation de foyers irakiens à Rennes, du même village qu'Eshalom, avec une entraide importante, une présence solidaire constante.

*Conclusion* : L'avenir de la famille est compliqué à envisager : tout repose sur Eshalom qui est le seul à comprendre et parler le français, mais il a 78 ans... On espère qu'en cas de problème survenant à Eshalom, la famille sera prise en charge par les autres irakiens de la famille. Mais est-ce de l'espérance ou de l'espoir ?

#### Suivi de la famille de Ghanem G.(Christine)

La famille est désormais bien logée en appartement social, au sud de Rennes. Ils sont totalement autonomes sur le plan financier. Ghanem travail plein temps, comme ouvrier agricole dans une entreprise de tomates, en alignant des CDD. Son dernier CDD s'est interrompu récemment, mais devrait reprendre en janvier, puisque ce n'est plus la saison des tomates... Nadia fait quelques heures de ménage. Hélias continue ses études de coiffure, il est très heureux, mais aussi très indépendant, et finalement ne demande plus à trouver un logement indépendant actuellement. Il veut surtout continuer ses études vers un BEP, toujours en alternance. Sam est en classe de seconde à Chateaubriand, et ça se passe bien, surtout dans les matières scientifiques, avec toujours autant de difficultés en français. Ram est en classe de troisième aux apprentis d'Auteuil à Cesson. Ça se passe plutôt bien. Il y a peu d'absentéisme. Il bénéficie d'un accompagnement de bonne qualité grâce à la présence des éducateurs. Nadia aimerait que sa sœur, actuellement réfugiés au Liban, viennent les rejoindre, mais la situation administrative est actuellement bloquée, et l'association San Egidio ne semble pas avancer sur ce dossier.

*Conclusion* : Tout va pour le mieux. On attend surtout un contrat définitif pour Ghanem.

### *Suivi d'Hélène K. et son petit Raphaël (Marie Christine)*

Elle a un CDI de 14 heures par semaine pour des ménages. Elle a toujours un caractère très positif, le visage toujours souriant. Son petit Raphaël est en crèche. Ils arrivent au bout des six mois de convention avec habitat et humanisme, contrat qu'on va donc renouveler entre cette association d'une part, le propriétaire d'autre part, et nous-mêmes. Elle ne peut prétendre à un logement social, ni même en faire la demande puisqu'elle n'a qu'un « récépissé » de séjour ... Elle a un rendez-vous le 16 décembre à la préfecture.

*Conclusion* : Elle est en attente de la décision de la préfecture.

### **8. Communication et fracture numérique**

(Vincent Mahé)

Désormais, cette problématique a été scindée en deux versants :

- D'une part une communication à résoudre envers ceux qui ne viennent plus à la paroisse à cause de la pandémie, mais qui n'ont pas d'équipement Internet, si bien qu'ils sont totalement coupés des informations paroissiales. Il est donc question de mettre au point la distribution d'une feuille, sur le même mode que les « feuilles de prière du dimanche 18 heures en mode confiné ». Rédaction d'une feuille d'information, à laquelle chacun pourra ajouter des informations via la paroisse. Elle serait mise en forme par Laetitia, au secrétariat de la paroisse, transmises par Internet à ceux qui ont Internet, imprimé par ceux qui distribuent cette feuille autour de chez eux à ceux qui n'ont pas Internet.
- D'autre part, un versant numérique, pour les problèmes d'équipement et d'accompagnement technique vis-à-vis de ceux qu'il faut aider pour se connecter et qu'ils ne perdent pas le contact. Vincent Mahé a fait un appel vers la liste de diffusion paroissiale pour récupérer des ordinateurs portables. Dans un premier temps ceux-ci seront collectés et gardés au presbytère, puis ils seront réparés par ceux qui en ont la capacité, ce qui demande quelques frais, mais relativement léger puisque c'est du matériel brut.

Le groupe est actuellement composé de Anne-Cécile, Geneviève, Claude Gallacier, Michel Le Porchou, Vincent Mahé.

### **9. Constitution du conseil d'administration**

Il ne s'agit pas ce soir d'une assemblée générale. Nous ne sommes donc pas en situation de pouvoir modifier le conseil d'administration, lequel dépend du vote de l'assemblée générale laquelle exige une convocation en bonne et due forme, ce qui est impossible en période de confinement. Néanmoins, nous pouvons coopter comme « invités » les deux nouveaux membres de notre groupe : Vincent Mahé, déjà présent et actif depuis quelques mois, et Dominique Rehault qui est avec nous pour la 1<sup>o</sup> fois. Cependant cette cooptation devra donc être confirmée par le vote à l'assemblée générale.

### **10. Les questions immédiates par rapport au confinement**

*Le brassage des meubles*

Claude nous confirme qu'elle n'aime pas vivre confiner, et que les autres brasseurs de meubles non plus. D'autant que les meubles sont nécessaires aux personnes que nous aidons. Patrick insiste sur l'urgence des demandes, urgence des besoins. À noter que le camion du secours catholique a passé le contrôle technique. Pendant le confinement, le fonctionnement est resté le même qu'à l'habitude, avec les précautions d'usage en supplément.

#### Les prêts

Désormais les chèques sont envoyés directement au travailleur social, ce qui nous prive de rencontrer le bénéficiaire, mais aussi le travailleur social. Donc une situation peu satisfaisante, mais nécessité fait loi.

#### Les hébergements :

Il y a des urgences. En particulier, les gens confinés dans des petits appartements chez des «amis» se trouvent parfois mis dehors par leur logeur. Donc nécessité de continuer à fonctionner, ce qui est une bonne chose aussi pour les hôtels en panne de travail...

#### Les bons alimentaires

Marie-Christine a trouvé la solution en donnant rendez-vous à ces personnes devant le super U directement. Les situations sont toujours très émouvantes de se retrouver devant des personnes qui en sont arriver à cette extrémité, dans des situations personnelles extrêmes.

#### Proposition d'un "calendrier de l'Avent à l'envers" par Noélie

Les membres d'Accueillir et Partager ne se sentent pas la capacité de donner ce type de cadeau à nos demandeurs. (Mais pourquoi pas pour les personnes à qui on fait des bons alimentaires ?) A voir peut-être avec l'association "Habitats et Humanisme" ? Ou les petites sœurs des pauvres ?

#### Préparation liturgique

Pour les 5 et 6 décembre.

Préparation le 24 novembre à 20h30 par pont audio.

Vincent Mahé réserve le pont (il est toujours sur le pont...).

#### Suppression du repas du 6 décembre

Quel geste peut-on faire pour remplacer le repas vis-à-vis des personnes aidées ?

Une carte de vœux ? À réfléchir...